

Le monoxyde de carbone tue

13 décembre 2021

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Le CO provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- Une aération insuffisante du logement ;
- Un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.

Évitons les intoxications

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En cas d'intoxication

En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- Évacuez les locaux au plus vite et appelez le 112 (n° d'urgence européen), le 18 (Sapeurs Pompiers) ou le 15 (Samu).

- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.



"Les dangers du monoxyde de carbone, des gestes simples pour les éviter" est une infographie pédagogique, illustrée et animée. Elle présente ce qu'est le CO, les moyens de s'en protéger et les gestes à faire en cas d'urgence.

Contact

Prévention – Sécurité

2 rue du 8 Mai

44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 40

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30



- [Contact](#)